



## Conseil municipal du 20 septembre 2016

### Compte-rendu

Le vingt septembre deux mille seize, à vingt heures, le Conseil municipal de ST NIZIER SOUS CHARLIEU, dûment convoqué par courrier du 14 septembre 2016, s'est réuni à la mairie – salle du conseil municipal - 91, rue de la Mairie - en séance publique, sous la présidence de Jean-Victor THEVENET, Maire.

Membres :		<b>Présents</b> : Jean-Victor THEVENET, Maire ; Daniel BOUILLON, Sandrine GALICHON, Fabrice CHENAUD, Marie-Christine CALLSEN, Adjoint ;
- en exercice :	18	Fernand DARGAUD, Joël CORNELOUP, Laurent PEGON, Bruno GALICHON,
- présents :	15	Cécile TALON, Cécile BURDIN, Karine ALMERAS, Elodie BERRAUD,
- votants :	16	Maryline PERRIN, Delphine LINOIS, conseillers municipaux.
- pouvoirs :	1	
Quorum :	10	<b>Absents et excusés</b> : Daniel DURAND, représenté par Jean-Victor THEVENET ; Stéphanie MICHEL, Flavien FEUGERE.

Secrétaire : Marie-Christine CALLSEN - Secrétaire auxiliaire : Martine BOUILLOT.

\*\*\*\*\*

### Présentation de la démarche de mutualisation et du projet de plan local d'urbanisme intercommunal de Charlieu-Belmont Communauté par son président

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité des votants, de suspendre la séance pour donner la parole au président de Charlieu-Belmont Communauté. M. René VALORGE présente et commente alors la démarche de mutualisation engagée par le conseil communautaire conformément aux dispositions de la loi Notre (loi portant nouvelle organisation territoriale de la République). Il développe plus particulièrement le projet de mise en place du plan local d'urbanisme intercommunal, point sur lequel les conseils municipaux devront statuer prochainement.

Il insiste sur le fait que Charlieu-Belmont Communauté dispose de précieux atouts (la présence d'une ville centre et le contenu de son schéma de mutualisation notamment) pour rester autonome au delà de 2020. Ses travaux se poursuivent dans ce sens.

### Conseil municipal du 28 juin 2016 : approbation du registre des délibérations et du procès-verbal

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité des votants, le registre des délibérations et le procès-verbal de sa réunion du 28 juin.

### Réunions municipales et intercommunales : observations sur les comptes rendus

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal n'émet pas d'observations sur les comptes-rendus qui lui sont présentés. Ils concernent les réunions suivantes : bureau municipal des 11 et 27 juillet, 8 et 29 août, comité Communication du 6 juillet, commission Bâtiments du 8 septembre, Conseil d'école du 16 juin et Conseil communautaire du 21 juillet.

### Décisions du maire : rendu compte au conseil municipal

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal prend connaissance des décisions que le maire a prises en vertu de la délégation d'attributions du conseil municipal du 8 avril 2014.

Elles concernent le droit de préemption urbain.

n° Date Décision	Demandeur Date Propriétaire Désignation du bien	Situation du bien	Prix Acquéreur
008 19 juillet 2016 Non préemption	Me Philippe RAQUIN 6 juillet 2016 SCI du Bois Lay	Le bourg – place de l'Eglise Section AA – 31 5 038 m2 Propriété non bâtie	50 000 € - 4 800 € de commission à la charge du vendeur M. et Mme Julien JACQUY
009 3 août 2016 Non préemption	Me Yohan BURNICHON 29 juillet 2016 GROUSELLE Laurent	1530, chemin des Forêts Section AK – 112 1 671 m2 Propriété bâtie	150 000 € dont 5 000 € de mobilier - 10 000 € de commission à la charge de l'acquéreur M. Pierre DUPUIS
010 12 août 2016 Non préemption	Me Jean LABARRIERE 6 août 2016 DUPERRON Bruno	La Croix de la Tombe Section AL – n° 99 - 06a 34 ca Route de Fleury Section AL - n° 28 - 10a 14ca Propriété bâtie	147 000 € M. et Mme Franck Francis Joël ROBCIS

### **Plan local d'urbanisme : projet de modification simplifiée - modalités de mise à disposition du public**

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal prend acte du report de cette affaire à une prochaine réunion. Il doit en effet statuer au vu d'un arrêté du maire engageant la procédure et des avis émis par les personnes publiques associées.

### **Budget général 2016 : décision modificative n° 2**

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité des votants, la deuxième décision modificative au budget primitif 2016 pour procéder à des ajustements de crédits et de dépenses au sein des deux sections, fonctionnement et investissement, sans changer le montant général initial.

### **Maintenance et conseil en informatique : contrats d'infogérance pour l'école publique et la mairie**

Rapporteur : Daniel BOUILLON, Adjoint.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité des votants, les contrats d'infogérance proposés par la société Performance à CHARLIEU et autorise le maire à les signer. La dépense est inscrite au budget primitif 2016.

### **Equipement de la salle de sport : achat de matériel pour l'activité basket ball**

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité des votants, d'acheter du matériel pour équiper la salle de sports d'après le devis présenté par le Basket Club du Sornin. Ce matériel sera également à la disposition des scolaires.

### **Financement maîtrise de l'énergie : convention avec le SIEL pour l'isolation de la maisonnette de Carillon**

Rapporteur : Daniel BOUILLON, Adjoint délégué aux bâtiments.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité des votants, la convention proposée par le SIEL et autorise le maire à la signer.

/

/

**Temps d'activités périscolaires 2016-2017 : approbation d'une convention de partenariat**

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité des votants, la convention proposée par la MJC de ST DENIS DE CABANNE et autorise le maire à la signer. Une technicienne d'activité danse interviendra à l'école publique du 5 septembre au 16 décembre 2016.

**Dématérialisation des actes soumis au contrôle de légalité : convention de partenariat avec le Département de la Loire**

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal autorise, à l'unanimité des votants, le maire à signer la convention renouvelant le lien entre la commune et le Conseil départemental pour la dématérialisation des actes soumis au contrôle de légalité.

**Constitution d'un groupement de commandes pour le contrôle de sécurité des équipements sportifs et des aires de jeux : approbation de la convention avec Charlieu-Belmont Communauté**

Rapporteur : Daniel BOUILLON, Adjoint.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité des votants, de mutualiser le contrôle de sécurité périodique des équipements sportifs et des aires de jeux. Il autorise le maire à signer la convention d'un groupement de commande avec Charlieu-Belmont Communauté.

**Service commun pour l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol : avenant n° 1 à la convention avec Charlieu-Belmont Communauté**

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité des votants, l'avenant n°1 à la convention de création de service commun ADS (application du droit des sols) passée entre la commune et Charlieu-Belmont Communauté pour l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol. Il autorise le maire à le signer.

**Salle des fêtes de Carillon : mise à disposition des Aînés du Pays de Charlieu-Belmont pour l'organisation de sa marche au profit du téléthon**

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité des votants, de mettre la salle des fêtes à la disposition des Aînés du Pays de CHARLIEU, gratuitement, pour y organiser un repas. à l'occasion de leur marche au profit du téléthon.

**Présentation du rapport sur le prix et la qualité du service public Compétences Boues 2015 de Charlieu-Belmont Communauté**

Rapporteur : Fabrice CHENAUD, Adjoint délégué à l'assainissement.

Le conseil municipal prend acte de la présentation de ce RPQS 2015 commentée par Fabrice CHENAUD, Adjoint délégué à l'assainissement.

/

/

## Présentation du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif 2015 de Charlieu-Belmont Communauté

Rapporteur : Fabrice CHENAUD, Adjoint délégué à l'assainissement.

Le conseil municipal prend acte de la présentation de ce RPQS 2015 commentée par Fabrice CHENAUD, Adjoint délégué à l'assainissement.

## Présentation du rapport sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets 2015 du SEEDR (Syndicat d'Etudes et d'Elimination des Déchets du Roannais)

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal prend acte de la présentation de ce RPQS 2015 commentée par Jean-Victor THEVENET, Maire.

## Présentation du rapport 2015 sur la médiathèque intercommunale de Charlieu-Belmont Communauté

Rapporteur : Jean-Victor THEVENET, Maire.

Le conseil municipal prend acte de la présentation de ce RPQS 2015 commentée par Jean-Victor THEVENET, Maire.

## Questions diverses

- **Création de l'association Carillon Fitness** : cette nouvelle association locale, présidée par Nelly PONTET, prend le relais de l'OGEC pour l'organisation des cours de zumba à la salle de concert de Carillon.
- **Prochaines réunions** : le conseil municipal se réunira le 4 octobre. Mme Sandra SLEPCEVIC, conseillère régionale, viendra lui présenter la politique de la région Auvergne Rhône-Alpes. Il prévoit également une autre réunion en octobre pour recevoir M. Jérémy LACROIX et Mme Clotilde ROBIN, conseillers départementaux.
- **Lampadaire d'éclairage public accidenté** : une automobiliste a heurté et cassé le lampadaire situé vers le point d'apport volontaire des déchets à la sortie du bourg en direction de CHARLIEU.
- **Elections 2017** : Jean-Victor THEVENET, Maire, rappelle aux conseillers municipaux les dates des élections présidentielles (23 avril et 7 mai) et des élections législatives (11 et 18 juin). Il leur demande d'ores et déjà de réserver ces dates pour participer aux scrutins.

Jean-Victor THEVENET, Maire, lève la séance à 22 heures 30.

A ST NIZIER SOUS CHARLIEU, le 21 septembre 2016.

La secrétaire de séance,  
Marie-Christine CALLSEN



Le Maire,  
Jean-Victor THEVENET

